

**La SELAS AGIS**

Avocats associés au Barreau de THONON LES BAINS

3 rue de l'Hôtel Dieu -à 74200 THONON-LES-BAINS

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Biens sis à **SEYSSEL (74910), 3 rue du Martinet**, cadastrés : - Section C n° 3808, lieudit 3 Chemin du Martinet, pour 8a 37ca - Section C n° 3809, lieudit Clostan, pour 00a 27ca - Section C n° 3898, lieudit Clostan, pour 00a 70ca - Section C n° 3899, lieudit Clostan, pour 00a 4ca

Soit une surface totale de terrain de 09a 38ca sur lequel est bâti une **maison** de 152,3 m<sup>2</sup> composée d'un sous-sol, d'un rez inférieur et d'un rez supérieur avec étage, et une piscine.

Biens à l'état d'abandon.

**MISE A PRIX : 190.000 €, outre charges**

**VISITE SUR PLACE : Le LUNDI 19 AVRIL 2021 à 15 H 00**

**ADJUDICATION LE VENDREDI 30 AVRIL 2021 à 15 H 00** au Tribunal de Judiciaire de THONON LES BAINS, salle n° 1, 10 Rue De L'hôtel Dieu à 74200 THONON LES BAINS.

PROCEDURE Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, Société coopérative à capital variable, immatriculée au RCS de ANNECY sous le numéro 302 958 491, dont le siège social est sis PAE LES GLAISINS, 4 Avenue du Pré Félin, ANNECY LE VIEUX 74985 ANNECY CEDEX 9 (France), poursuites et diligences de son mandataire légal en exercice, ayant pour avocat constitué Maître BIGRE Corine, avocat associé de la SELAS AGIS.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat Inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS.

Renseignements : SELAS AGIS - Tél. : 04.72.83.60.70 Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, où il a été déposé sous le n°20/00074, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.